

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1395

20 juillet 2009

### SOMMAIRE

|                                                                 |       |                                                                           |       |
|-----------------------------------------------------------------|-------|---------------------------------------------------------------------------|-------|
| Alcelec S.à r.l. ....                                           | 66922 | Income S.A. ....                                                          | 66921 |
| AZ Plus Investment Management S.A. ....                         | 66926 | ITH Europe S.A. ....                                                      | 66924 |
| Benelinvest S.A. ....                                           | 66920 | Laperche S.A. ....                                                        | 66917 |
| BioGas un der Atert Soc.Coopérative ....                        | 66955 | Luxat ....                                                                | 66923 |
| Borodino International S.A. ....                                | 66915 | Macquarie Luxembourg Gas S. à r.l. ....                                   | 66960 |
| BRE/DB Portfolio S.à.r.l. ....                                  | 66926 | Maimibenha S.à r.l. ....                                                  | 66925 |
| Camlux B ....                                                   | 66925 | Mauram S.A. ....                                                          | 66918 |
| Camlux C ....                                                   | 66925 | Metastore S.A. ....                                                       | 66914 |
| Ceraminvest S.A. ....                                           | 66947 | Mobrini S.A. ....                                                         | 66960 |
| Chesapeake Holdings S.à r.l. ....                               | 66934 | Montebello Finances ....                                                  | 66915 |
| Courlux (Europe) S.A. ....                                      | 66924 | Moulin Finance ....                                                       | 66948 |
| Dia ....                                                        | 66918 | Naia ....                                                                 | 66933 |
| Ducair - Luxembourg Air Ambulance S.A.<br>.....                 | 66923 | Nikko Global Umbrella Fund ....                                           | 66927 |
| en.co.tec., Engineering Contracting Tech-<br>nologies S.A. .... | 66957 | Occidental Royal Holding ....                                             | 66921 |
| Europe Tax-Free Shopping Luxembourg<br>S.A. ....                | 66922 | Onet Luxembourg ....                                                      | 66915 |
| Fiscal Reps Sàrl ....                                           | 66957 | Orco Germany S.A. ....                                                    | 66916 |
| GAA Lux S.à.r.l. ....                                           | 66918 | Perunna S.A. ....                                                         | 66960 |
| GELF Alsdorf (Lux) S.à r.l. ....                                | 66927 | Placer S.A. ....                                                          | 66916 |
| Geplux S.à.r.l. ....                                            | 66960 | RE Constellation II S.à r.l. ....                                         | 66921 |
| Global Growth Opportunities SICAV - SIF<br>.....                | 66930 | Satlynx Holdings S.à r.l. ....                                            | 66916 |
| Globalport S.à r.l. ....                                        | 66919 | SIB Holding S.A. ....                                                     | 66914 |
| Glooscap SA ....                                                | 66950 | Société Anonyme des Eaux Minérales Ga-<br>zéifiées de Beckerich S.A. .... | 66959 |
| Goodman Granite Logistics (Lux) S.à r.l.<br>.....               | 66924 | Spyros Holding S.A. ....                                                  | 66953 |
| Goodman Marble Logistics (Lux) S.à r.l.<br>.....                | 66924 | Stampauno S.A. ....                                                       | 66919 |
| Goodman Quartz Logistics (Lux) S.à r.l.<br>.....                | 66927 | Stratum Industrie S.A. ....                                               | 66914 |
| Hills Japan S.à r.l. ....                                       | 66928 | Syrtex Investments S.A. ....                                              | 66932 |
| Horse Company Sàrl ....                                         | 66956 | TCC Investments S.à r.l. ....                                             | 66936 |
| IKANO Re ....                                                   | 66917 | TCC Investments S.à r.l. ....                                             | 66947 |
| Ikano S.A. ....                                                 | 66922 | The Swatch Group Re (Luxembourg) S.A.<br>.....                            | 66959 |
| IMMO GRUPPO Luxembourg HOLDING<br>.....                         | 66917 | Tradol Investment S.A. ....                                               | 66920 |
|                                                                 |       | Transcom Participations S.A. ....                                         | 66919 |
|                                                                 |       | True Nature S.A. ....                                                     | 66920 |
|                                                                 |       | Vermietungsgesellschaft Objekt Kirchberg<br>mbH ....                      | 66923 |
|                                                                 |       | Waicor Investment Corporation S.A. ....                                   | 66926 |

**Stratum Industrie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.162.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2009*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société Stratum Industrie S.A., tenue au siège social en date du 2 juillet 2009, que l'actionnaire a pris la résolution de renouveler le mandat du commissaire aux comptes Fiduciaire Fibetrust avec siège social à 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stratum Industrie S.A.

Signature

Référence de publication: 2009082420/14.

(090098122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**SIB Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.048.

—  
Constituée par acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C no. 1319 du 11 décembre 2003, modifiée par acte passé par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 septembre 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C no. 740 du 28 mars 2008.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2009*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société SIB Holding S.A., tenue au siège social en date du 2 juillet 2009, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

1. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Fiduciaire Fibetrust, avec siège social à 38, boulevard Napoléon, L-2210 Luxembourg, pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIB Holding S.A.

Signature

Référence de publication: 2009082447/19.

(090098128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Metastore S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E.

R.C.S. Luxembourg B 89.033.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration (le "Conseil") de la Société en date du 11 mai 2009 que:

- Monsieur Michael Bloud, demeurant 4, rue Christian Pfister, F-57000 Metz, a été coopté aux fonctions d'administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Guillaume Delannoy, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue en 2014.

- Monsieur Marc Zordan a été nommé président du Conseil pour la durée de son mandat d'administrateur.

Il résulte d'une résolution prise par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société en date du 12 juin 2009 que la décision prise par le conseil d'administration de la Société en date du 11 mai 2009 de coopter Monsieur Michael Bloud, aux fonctions d'administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Guillaume Delannoy, démissionnaire, a été ratifiée.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009082397/21.

(090097541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Montebello Finances, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 81.805.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2009 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Jean-Jacques FREY, président directeur général de sociétés, demeurant à CH-1090 La-Croix-sur-Lutry;
  - Monsieur Benoît LEGOUT, administrateur de sociétés, demeurant à F-51350 Cormontreuil;
  - Monsieur Jean-Pierre CEDELLE, directeur général de société, demeurant à F-51350 Cormontreuil;
  - Monsieur Luciano DAL ZOTTO, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre;
- leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

L'Assemblée a nommé en qualité de Commissaire aux comptes, également pour un terme d'une année, la société anonyme PKF ABAX AUDIT, avec siège à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

Pour extrait conforme  
MONTEBELLO FINANCES  
Société anonyme  
Dal Zotto

Référence de publication: 2009082415/21.

(090097898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Borodino International S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 4.200.000,00.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 139.797.

—  
Résultant de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 4 juin 2009, les modifications suivantes ont été décidées:

- transfert du siège social de la Société de l'adresse 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg à la nouvelle adresse 38 Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg et ceci à partir du 4 juin 2009.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009082470/14.

(090097438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Onet Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2734 Luxembourg, 44, rue de Wiltz.  
R.C.S. Luxembourg B 14.629.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2009*

L'assemblée générale de la société à responsabilité limitée ONET LUXEMBOURG procède aux modifications suivantes:

1. L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises, la société ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, Parc d'Activité Syrdall, 7, pour une durée de un an, le mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale de 2010.

Pour extrait conforme  
Pour ONET LUXEMBOURG  
VO CONSULTING LUX  
Bureau d'expertise comptable  
8, rue Haute - L-4963 Clémency  
Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2009082517/19.

(090098245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Placer S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.713.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2009 que:

- L'Assemblée décide de réélire Mr. Johan Dejans, avec adresse professionnelle à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société et ceci jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010

- L'Assemblée décide de réélire Mr. Michael Verhulst, avec adresse professionnelle à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société et ceci jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010

- L'Assemblée décide de réélire ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., ayant son siège social à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société, ayant comme représentant permanent Mr. Johan Dejans, avec adresse professionnelle à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et ceci jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010

- L'Assemblée décide de réélire Euraudit S.à r.l., ayant son siège social à 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes de la société et ceci jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, 29 juin 2009.

Michael Verhulst.

Référence de publication: 2009082533/19.

(090097379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Orco Germany S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 40, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 102.254.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social en date du 30 juin 2009*

L'Assemblée Générale a pris acte de et a approuvé la démission de la personne suivante:

- Monsieur Luc Leroi, directeur de société, avec adresse professionnelle au 40, Rue Pafebrüch PA Hirebusch, L-8308 Capellen, en qualité d'administrateur de la Société avec effet au 22 mars 2009.

L'Assemblée Générale a décidé de révoquer le mandat de la personne suivante avec effet immédiat:

- Monsieur Steven Davis, directeur de société, avec adresse professionnelle au 2845/43 Premyslovska, CZ-13000 Prague, en qualité d'administrateur de la Société.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer avec effet immédiat jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2009:

- Monsieur Brad Taylor, directeur de société, avec adresse professionnelle au 25, Rue Balzac, F-75406 Paris, en qualité d'administrateur de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009082450/22.

(090098162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Satllynx Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 126.549.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009082186/242/13.

(090097606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**IMMO GRUPPO Luxembourg HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R.C.S. Luxembourg B 80.443.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugements rendus en date du 2 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence/insuffisance d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes et a mis les frais à charge du Trésor:

6. IMMO GRUPPO Luxembourg HOLDING S.A., dont le siège social à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier, a été dénoncé en date du 29 juillet 2005.

Pour extrait conforme  
Me Yasemin CENGIZ-KIYAK  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009082485/16.

(090098052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Laperche S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R.C.S. Luxembourg B 27.683.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugements rendus en date du 2 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence/insuffisance d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes et a mis les frais à charge du Trésor:

5. LAPERCHÉ S.A., dont le siège social à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier, a été dénoncé en date du 29 juillet 2005,

Pour extrait conforme  
Me Yasemin CENGIZ-KIYAK  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009082488/16.

(090098051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**IKANO Re, Société Anonyme.**

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 22.380.

---

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 2 juin 2009*

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 approuvant les comptes de l'exercice social 2009, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

*Conseil d'Administration*

Mr Jan Tomas Wittbjer, Administrateur, Président du Conseil d'Administration, domicilié 1, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg

Mr Henrik Jensen, Administrateur, domicilié 1, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg

Mr Ulf Magnus Turegård, Administrateur, domicilié 1, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg

*Auditeur*

KPMG Audit S.à r.l., Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 2 juin 2009.

Pour extrait sincère et conforme  
Tomas Wittbjer / Magnus Turegård  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009081677/22.

(090096801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2009.

**GAA Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 142.988.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 16 avril 2009 que Patrice Gallasin, gérant de la Société, a démissionné avec effet au 16 avril 2009 et que Mr. Carlo Schneider, né le 8 juin 1967 à Ettelbruck (Luxembourg) résidant au 16, rue des Primevères, L-2351 Luxembourg, a été nommé gérant de classe A de la Société avec effet au 16 avril 2009, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009082448/16.

(090098157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Mauram S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R.C.S. Luxembourg B 75.816.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 2 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence/insuffisance d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes et a mis les frais à charge du Trésor:

4. MAURAM S.A., dont le siège social à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier, a été dénoncé en date du 29 juillet 2005,

Pour extrait conforme

Me Yasemin CENGIZ-KIYAK

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009082493/16.

(090098050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Dia, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 52.149.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 25 août 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 569 du 8 novembre 1995. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 29 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations C N° 272 du 23 avril 1998, en date du 14 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 48 du 16 février 2000 et en date du 22 juin 2005, publié au Mémorial, Recueil des Société et Associations C N° 1339 du 7 décembre 2005. Enfin, la société a réalisé une fusion par absorption sur la société luxembourgeoise DESIS, réalisée définitivement le 27 juin 2005, conformément au projet de fusion publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 499 du 27 mai 2005, et au constat de réalisation de fusion du 27 juin 2005 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 1354 du 9 décembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 JUIL. 2009.

Dia

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009081721/22.

(090096735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2009.

**Stampauno S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 81.861.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugements rendus en date du 2 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence/insuffisance d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes et a mis les frais à charge du Trésor:

3. STAMPAUNO S.A., dont le siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, a été dénoncé en date du 13 octobre 2005

Pour extrait conforme  
Me Yasemin CENGIZ-KIYAK  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009082498/16.

(090098049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Transcom Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 67.937.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATIONS**

Par jugements rendus en date du 2 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence/insuffisance d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes et a mis les frais à charge du Trésor:

2. TRANSCOM PARTICIPATIONS S.A., dont le siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, a été dénoncé en date du 17 octobre 2005,

Pour extrait conforme  
Me Yasemin CENGIZ-KIYAK  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009082501/16.

(090098048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Globalport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 69.666.

---

**EXTRAIT**

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 27 mai 2009 que l'actionnaire unique a pris acte de la démission de Monsieur Nicolas Kremer en tant que membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2009 et a nommé la personne suivante en tant que gérant de la Société à partir du 25 mai 2009 et ce jusqu'à la prochaine décision de l'associé unique approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Jean Mandeville, gérant, né le 24 février 1960, demeurant professionnellement au 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Luxembourg.

Par conséquent le conseil de gérance de la société est composé comme suit:

- Monsieur Morten Brogger et
- Monsieur Jean Mandeville.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009081897/22.

(090096664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2009.

---

**True Nature S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 65.200.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugements rendus en date du 2 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence/insuffisance d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes et a mis les frais à charge du Trésor:

1. TRUE NATURE S.A., dont le siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, a été dénoncé en date du 13 octobre 2005,

Pour extrait conforme  
Me Yasemin CENGIZ-KIYAK  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009082502/16.

(090098045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Benelinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 13.276.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugements rendus en date du 2 juillet 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence/insuffisance d'actif les opérations de liquidation des sociétés suivantes et a mis les frais à charge du Trésor:

1. BENELINVEST S.A., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 11a, boulevard Prince Henri, a été dénoncé en date du 12 juin 2000,

Pour extrait conforme  
Me Yasemin CENGIZ-KIYAK  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009082506/16.

(090098036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Tradol Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 134.494.

---

**EXTRAIT**

En date du 4 juin 2009

- Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant professionnellement 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg a donné sa démission du poste d'administrateur qu'il occupait au sein de la société

- Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg a donné sa démission du poste d'administrateur qu'elle occupait au sein de la société

- Monsieur Steve Lang, gérant de sociétés, demeurant 63, rue de Strassen L-8094 Bertrange a donné sa démission du poste d'administrateur qu'il occupait au sein de la société

- La société Comptabilux S.A. ayant son siège 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg a donné sa démission de sa fonction de Commissaire aux Comptes qu'elle exerçait au sein de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009082288/22.

(090097952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---



**Occidental Royal Holding, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.035.

—  
A la suite de la cession en date du 8 juin 2009 des 13.250.000 parts sociales détenues par la société Occidental Hoteles Management, S.L., celles-ci sont dorénavant toutes détenues par:

- la société à responsabilité limitée Occidental Hotels Management, B.V., avec siège social à NL-1043 BW Amsterdam (Pays-Bas), 163-173 Naritagweg, inscrite auprès du Registre de Commerce de Rotterdam (Pays-Bas) sous le numéro 594008.

Luxembourg, le 26 juin 2009.

Pour avis sincère et conforme

*Pour OCCIDENTAL ROYAL HOLDING*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009082529/17.

(090098298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Income S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 96.557.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la Société en date du 18 juin 2009, que:

- le mandat des administrateurs Maître Cécile Hestin, Monsieur Jean-Marie Boden et Monsieur Romain Wagner, a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique qui sera tenue en 2014.

- le mandat du commissaire aux comptes, la société Benoy Kartheiser Management S.à r.l., (anc. Kartheiser Management S.à r.l.) a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique qui sera tenue en 2014.

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration de la Société en date du 18 juin 2009, que Maître Cécile Hestin a été nommée président du conseil d'administration pour la durée de son mandat.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009082398/22.

(090097556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**RE Constellation II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.352.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 118.952.

—  
EXTRAIT

Monsieur Bruce Charles Bossom, gérant de la Société, a changé d'adresse et demeure désormais au 21 Queensdale Place, London W11 4SQ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RE Constellation II S.à r.l.*

Signature

*Avocat*

Référence de publication: 2009083037/15.

(090098359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**Alcelec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 173, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 101.360.

—  
EXTRAIT

Les associés ont pris à l'unanimité la décision suivante:

Le siège social de la société est transféré, avec effet immédiat, de L-4025 Esch-sur-Alzette, 10 rue de Belvaux à L-4026 Esch-sur-Alzette, 173, rue de Belvaux.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2009.

ALCELEC S.à r.l

Signatures

Référence de publication: 2009083052/15.

(090099119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**Europe Tax-Free Shopping Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 66.901.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 juillet 2007*

- La démission de Mr Lars JÖNSSON en tant qu'administrateur est acceptée et Mr. Henrik NIELSEN, né le 07/10/1957 à Arhus (Denmark), habitant à CH-1260 NYON (Switzerland) Chemin du Jorau 5c est nommé en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2012

Certifié sincère et conforme

Pour EUROPE TAX-FREE SHOPPING LUXEMBOURG S.A.

Companies &amp; Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009083041/15.

(090098392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**Ikano S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 87.842.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle tenue en date du 4 juin 2009*

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuvant les comptes de l'exercice social 2009, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

*Conseil d'Administration*

Mats Håkan HÅKANSSON, Administrateur

domicilié au Luxembourg avec adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg

Jan Tomas WITTBJER, Administrateur

domicilié au Luxembourg avec adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg

Hans Birger Viktor LUND, Administrateur et Administrateur-Délégué

domicilié au Luxembourg avec adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg

*Réviseur d'entreprises*

KPMG Audit S.à r.l., Luxembourg

Luxembourg, le 4 juin 2009.

Pour avis sincère et conforme

Pour Ikano S.A.

Birger Lund

Administrateur et Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2009081678/24.

(090096784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2009.

**Ducair - Luxembourg Air Ambulance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 65.837.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DUCAIR S.A.  
175A, rue de Cessange  
L-1321 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2009082563/13.

(090097622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Vermietungsgesellschaft Objekt Kirchberg mbH, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.394,67.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 17.574.

Anlässlich der ordentlichen Jahreshauptversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft vom 15. April 2009 hat der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft folgende Beschlüsse gefasst:

- Herr Matthias Roth, geboren am 22. September 1971 in Wiesbaden, Deutschland, geschäftsansässig in D-60329 Frankfurt am Main, Taunusanlage 1, wird mit Wirkung zum 15. April 2009, ohne Begrenzung der Dauer seines Mandats, zum Geschäftsführer der Gesellschaft bestellt.

- Herr Dieter Roth wird mit Wirkung zum 31. März 2009 von seiner Funktion als Geschäftsführer der Gesellschaft abberufen.

Für gleichlautenden Auszug  
Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2009082576/17.

(090097579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**Luxat, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 9.579.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Pétange, en date du 24 mai 1971, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 143 du 6 octobre 1971. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 2 août 1973, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 178 du 8 octobre 1973. Les statuts ont ensuite été modifiés suivant actes reçus par Maître Georges d'HUART, notaire des résidence à Pétange, en date du 20 mars 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 174 du 30 juin 1986 et en date du 22 octobre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 151 du 20 avril 1994. Ensuite, les statuts ont été modifiés, ainsi que la dénomination sociale qui a été changée en LUXAT HOLDING, suivant acte reçu par le même notaire, en date du 22 octobre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No 1016 du 30 décembre 1999. Enfin, les statuts ont été modifiés, ainsi que la dénomination sociale qui a été changée en LUXAT, suivant acte reçu par le même notaire, en date du 29 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No 643 du 16 août 2001.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 JUIL. 2009.

LUXAT  
Société anonyme

Référence de publication: 2009081716/24.

(090096726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2009.

**Goodman Marble Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 132.679.

Société constituée en date du 11 octobre 2007, selon acte dressé par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 octobre 2007, relation EAC/2007/12573, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 2682 du 22 novembre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Marble Logistics (Lux) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009082611/16.

(090098177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Goodman Granite Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 132.683.

Société constituée en date du 11 octobre 2007, selon acte dressé par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 octobre 2007, relation EAC/2007/12575, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 2629 du 26 novembre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Goodman Granite Logistics (Lux) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009082612/16.

(090098174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Courlux (Europe) S.A., Société Anonyme,  
(anc. ITH Europe S.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.063.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 22 juin 2009 que:

- Monsieur Paul YOUNG, Directeur de sociétés, demeurant professionnellement 6 Hilgrove street Jersey Channel Island

- Madame Mireille GEHLEN, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement 25, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Ont été nommés Administrateurs en remplacement de

- Monsieur François WINANDY, Administrateur démissionnaire et

- Monsieur Philip BISSON, Administrateur démissionnaire

leur mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009082368/22.

(090097326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Camlux B, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 114.566.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique du 18 juin 2009*

1. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant B.
2. M. Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 26.06.2009.

Pour CAMLUX B

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009082540/16.

(090098277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Camlux C, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 114.567.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique du 18 juin 2009*

1. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant B.
2. M. Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 26.06.2009.

Pour CAMLUX C

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009082538/16.

(090098280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Maimibenha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 113.070.

—  
*Extrait des résolutions des associés de la société*

Les associés ont pris unanimement les décisions suivantes:

L'acceptation de la démission avec effet au 30 juin 2009 de Belvaux Nominees Limited, comme gérant de la société.

La confirmation de la nomination avec effet au 30 juin 2009 de SHRM Corporate Services Sàrl, avec adresse professionnelle au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg, comme gérant de la société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se constitue donc avec effet au 30 juin 2009 de:

- Mr. Rolf Schmid
- Mr. Hans Bodmer
- SHRM Corporate Services Sàrl

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.

Signature

Domiciliaire de sociétés

Référence de publication: 2009082451/22.

(090098196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Waicor Investment Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 40.767.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg au siège social le vendredi 26 juin 2009*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 26 juin 2009 que:

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en son sein Monsieur VANDENVEN Michel à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009082715/16.

(090097901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**BRE/DB Portfolio S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 96.324.

**RECTIFICATIF**

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date de 7 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1192 du 13 novembre 2003.

Les comptes annuels rectifiés du dépôt nr L080115567.04 déposé le 6 août 2008, de la Société au 31 décembre 2005 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009082683/16.

(090098025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**AZ Plus Investment Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.  
R.C.S. Luxembourg B 36.788.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 9 avril 2009*

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de la société "Bureau Comptable Pascal Wagner S.A." en tant que commissaire aux comptes a été acceptée.

L'assemblée a décidé de nommer la société "Société de Gestion Internationale S.à r.l." en tant que nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six ans.

*Administrateur délégué*

Monsieur Jean-Luc Barthélémy, conseiller économique demeurant à L-1450 Luxembourg, 30A côte d'Eich

*Administrateurs*

Monsieur Pascal Wagner, comptable, adresse professionnelle à L-4735 Pétange, 81 rue J-B Gillardin

Monsieur Gérard Löertscher, banquier, demeurant à Kirchberg

*Commissaire aux comptes*

Société de Gestion Internationale S.à r.l., L-4735 Pétange, 81 rue J-B Gillardin

Pétange, le 9 avril 2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009082589/22.

(090097695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

**GELF Alsdorf (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 118.390.

Société constituée en date du 31 juillet 2006, selon acte dressé par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 04 août 2006, Volume 29CS, Folio 27, Case 2, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 1912 du 11 octobre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GELF Alsdorf (Lux) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009082607/16.

(090098183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Goodman Quartz Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 131.888.

Société constituée en date du 13 septembre 2007, selon acte dressé par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2007, relation EAC/2007/11042, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 2382 du 23 octobre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Goodman Quartz Logistics (Lux) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009082608/16.

(090098180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Nikko Global Umbrella Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 53.436.

**EXTRAIT**

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 12 mai 2009 au siège social que:

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateurs de:

\* M. Stuart Kinnersley

\* M. Jacques Elvinger

\* M. William A. Jones

pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2009 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg comme Réviseur pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Le 12 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

*Président de l'Assemblée Générale*

Référence de publication: 2009082997/22.

(090099136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**Hills Japan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.625,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.117.

—  
In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth of May.

Before Us Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 91796, represented by Mr Philippe Detournay,

here represented by Ms Mathilde Ostertag, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on 25<sup>th</sup> May 2009;

(the Sole Shareholder),

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Hills Japan S.à r.l." (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141117, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Martine Schaeffer dated 13 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N ° 2243 of 13 September 2008, that has been amended since by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 20 April 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 995 of 13 May 2009.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of EUR125 (one hundred twenty-five euro) to raise it from its current amount of EUR12,500 (twelve thousand five hundred euro) to an amount of EUR12,625 (twelve thousand six hundred and twenty-five euro) by the issuance of 1 (one) new share and to pay a share premium of EUR101.87 (one hundred one euro and eighty-seven cent) to the Company; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR12,500 (twelve thousand five hundred euro) represented by 100 (one hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, by an amount of EUR125 (one hundred twenty-five euro) to an amount of EUR12,625 (twelve thousand six hundred and twenty-five euro) represented by 101 (one hundred and one) shares by the issuance of 1 (one) new share and to pay a share premium of EUR101.87 (one hundred one euro and eighty-seven cent).

The new share to be issued has been fully subscribed and paid up in cash and the issue premium has been paid by Lone Star Capital Investments S.à r.l. so that the total amount of EUR226.87 (two hundred twenty-six euro and eighty-seven cent) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds all the 101 (one hundred and one) shares of the Company.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which shall be henceforth reworded as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR12,625 (twelve thousand six hundred and twenty-five euro), represented by 101 (one hundred and one) shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.



The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire, résidant à Luxembourg,

#### A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par Monsieur Philippe Detournay,

ici représentée par Mme Mathilde Ostertag, avocate, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 25 mai 2009;

(l'Associé Unique),

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Hills Japan S.à r.l." (la Société), société de droit luxembourgeois, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141 117, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Martine Schaeffer du 13 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 2243 du 13 septembre 2008, modifié pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer, daté du 20 avril 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 995 du 13 mai 2009.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital de la Société par un montant de EUR125 (cent vingt-cinq euros) pour le porter de son montant actuel de EUR12.500 (douze mille cinq cents euros) à un montant de EUR12.625 (douze mille six cent vingt-cinq euros) par voie d'émission de 1 (une) nouvelle part sociale et paiement d'une prime d'émission de EUR101,87; et

2. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros), par apport d'un montant de EUR125 (cent vingt-cinq euros), à un montant de EUR12.625 (douze mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 101 (cent une) parts sociales, par voie d'émission de 1 (une) nouvelle part sociale ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR101,87 (cent un euros et quatre-vingt-sept cent).

La nouvelle part sociale à émettre a été intégralement souscrite et libérée en numéraire et la prime d'émission a été payée par Lone Star Capital Investments S.à r.l., de sorte que la somme de EUR226,87 (deux cent vingt-six euros et quatre-vingt-sept cent) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 101 (cent une) parts sociales de la Société.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de EUR12.625 (douze mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 101 (cent une) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Mathilde Ostertag, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2009. LAC/2009/20285. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009082929/9127/118.

(090098672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

**Global Growth Opportunities SICAV - SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 140.593.

In the year two thousand and nine, on the twenty-second day of May.

Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of Global Growth Opportunities SICAV-SIF, a Luxembourg public company limited by shares (société anonyme), existing under the regime of the SIF (Fonds d'investissement spécialisé) Law dated February 13, 2007, having its registered office at 123, avenue de la Faiencerie L-1511 Luxembourg (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX on July 22<sup>nd</sup>, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of August 19<sup>th</sup>, 2008 under number 2002.

The Extraordinary General Meeting (the "Meeting") is opened at 8.00 by Mrs. Cristina VIDAL, employee, having her professional address at L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

The Chairman appoints as secretary of the meeting and the meeting elects as scrutineer Mr François-Xavier Goossens, Graduate in Law, having his professional address at L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the Meeting is the following:

1. Transfer of the registered office of the Company from 123, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg to 1A, Heienhaff, L-1736 Sennigerberg and subsequent modification of the article 2 of the articles of association.

2. Miscellaneous.

II. The present Meeting has been convened by convening notices sent by recorded mail on May 14<sup>th</sup>, 2009, to all the shareholders of the Company. Copies of the convening notices have been made available by the board of the meeting to the members of the meeting.

III. That the shareholders represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

IV. The attendance list shows, that out of 12,758 shares in circulation, 7,881 shares are represented at the present Meeting.

As a result of the foregoing, the present Meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the item on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*1<sup>st</sup> Resolution*

The Meeting of shareholders decides to approve the change of the registered office of the Company from L-1511 Luxembourg, avenue de la Faiencerie, 123 to 1A, Heienhaff, L- 1736 Sennigerberg.

*2<sup>nd</sup> Resolution*

Consequently, the general meeting of shareholders decides to modify the first paragraph of article 2 of the articles of association as follows:

**" Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company (herein after the "Board"). Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad (but in no event in the United States of America, its territories or possessions) by decision of the Board."

There being no further business, the meeting is closed at 8.30 a.m.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, said persons signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-deux mai.

Par-devant Nous, Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg.

A été tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Global Growth Opportunities SICAV-SIF, une société anonyme existante sous le régime des SIF (Fonds d'Investissement Spécialisé), ayant son siège social au 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte de Maître Henri HELLINCKX en date du 22 juillet 2008, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 19 août 2008 sous le numéro 2002.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ("l'Assemblée") a été ouverte sous la Présidence de Madame Cristina VIDAL, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Le président désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur François-Xavier Goossens, Licencié en Droit, demeurant professionnellement à L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

L'Assemblée ainsi constituée, le Président a requis le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de la Société de 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg vers 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg et modification subséquente de l'article 2 des statuts.

2. Divers.

II. La présente Assemblée a été convoquée par des avis de convocation contenus dans des lettres enregistrées envoyées le 14 mai 2009 à tous les actionnaires de la Société. Les copies de ces avis de convocation ont été mises à la disposition des membres de l'Assemblée par le bureau de l'Assemblée.

III. Les actionnaires représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre de leurs actions sont présentés sur une liste attenante; laquelle liste, signée par les mandataires des actionnaires représentés et par le bureau de l'assemblée, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps. Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les parties comparantes demeureront aussi annexes aux présentes.

IV. Il résulte de la liste de présence que sur les 12.758 actions en circulation, 7.881 actions sont représentées à la présente Assemblée.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur le point à l'ordre du jour.

Ensuite, l'Assemblée après délibération a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*1<sup>ère</sup> Résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide de transférer le siège social de la Société de L-1511 Luxembourg, avenue de la Faïencerie, 123 vers 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

*2<sup>e</sup> Résolution*

Par conséquent, l'Assemblée des actionnaires décide de modifier l'alinéa premier de l'article 2 des statuts comme suit:

**« Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la société est établi à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Ledit siège pourra être transféré dans les limites de la commune par décision du conseil d'administration de la Société (ci-après le "Conseil"). Des succursales, filiales ou autres bureaux pourront être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger (à l'exclusion en tout état de cause des États-Unis, de leurs territoires ou possessions), par décision du Conseil.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 8.30 heures.

Fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée au début de ce document.

Le Notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Le document ayant été lu aux personnes comparantes, lesdites personnes ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Vidal, Goossens, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2009, LAC/2009/20280. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009082855/9127/104.

(090098599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

### **Syrtext Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 60.446.

L'an deux mille neuf.

Le quatre juin.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "SYRTEXT INVESTMENTS S.A." ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 60446, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg, et maintenant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 24 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 641 du 18 novembre 1997, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 23 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 236 du 5 mars 2003.

L'assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour:*

1. Résolution de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

2. Nomination de la société "GENLICO LIMITED", avec siège social au 146, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée au "International Business Companies Act" des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

3. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats.

4. Divers.

II Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera gardée à l'étude de celui-ci.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

### Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur de la société, la société "GENLICO LIMITED", avec siège social au 146, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée au "International Business Companies Act" des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi pour exécuter son mandat, et notamment par les articles 144 à 148 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

### Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs de la société, à savoir Monsieur Eric MAGRINI, président du conseil d'administration, Messieurs Fabio GAGGINI et Philippe TOUSSAINT et au commissaire aux comptes de la société, à savoir la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

### Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille Euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 juin 2009. Relation: EAC/2009/6704. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 juin 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009082853/219/68.

(090098652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

### **Naia, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 93.126.

L'an deux mille neuf, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "NAIA" une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse,

constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg le 29 avril 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 539 du 19 mai 2003

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 93.126

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 15.45 heures sous la présidence de Madame Anita DOS SANTOS ANTUNES, employée, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg.

Madame le président nomme comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à L-2551 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Nicolas WEBER, conseil fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1.- Mise en liquidation de la société.

2.- Nomination de Monsieur Jean-Nicolas WEBER en qualité de liquidateur et détermination de ses pouvoirs et sa rémunération.

II. Que l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient est indiqué sur une liste de présence.

III. Que l'intégralité du capital étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire représenté se reconnaissent dûment convoqué et déclare par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui à été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale après délibération, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de dissoudre et de mettre la société NAIA S.A. en liquidation à partir de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Jean-Nicolas WEBER, conseil fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société. Sa rémunération est fixée à 575,- EUR.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 16.00 heures.

*Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 750,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. DOS SANTOS, M. MAYER, J.-N. WEBER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juin 2009. Relation: LAC/2009/23765. Reçu 12 €, - (douze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009082858/206/50.

(090098685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

**Chesapeake Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 142.874.

L'an deux mil neuf, le quatorze mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Laquelle comparante agissant comme mandataire spécial de tous les associés de Chesapeake Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège à 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.874, constituée par acte reçu du notaire instrumentant, en date du 11 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés, numéro 2812, lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 30 avril 2009 (ci-après l'"Assemblée"), en vertu de procurations sous seing privé données sous seing privé, qui resteront annexées au procès-verbal de l'Assemblée. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée au présent acte rectificatif, le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter que lors des résolutions prises lors de l'Assemblée, une erreur matérielle s'est glissée dans l'acte.

Dès lors, il y a lieu de modifier dans les versions anglaise et française, la sixième résolution prise lors de l'assemblée comme suit

**Version anglaise**

*Sixth resolution*

The Shareholders approve and accept the subscription and payment of the new A Ordinary Shares and the new B Ordinary Shares of the Company as follows:

*Subscription - Payment*

Thereupon,

1. OCM Luxembourg POF IV S.à r.l., represented as stated above, declares to subscribe for 17,346 (seventeen thousand three hundred and forty-six) new A Ordinary Shares and 153,998 (one hundred and fifty-three thousand nine hundred and ninety-eight) new B Ordinary Shares of EUR 1.00 (one Euro) each and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 171,344 (one hundred and seventy-one thousand three hundred and forty-four Euro);

2. IPC/Baltimore (Cayman), L.P., represented as stated above, declares to subscribe for 26,208 (twenty-six thousand two hundred and eight) new A Ordinary Shares and 235,859 (two hundred and thirty-five thousand eight hundred and fifty-nine) new B Ordinary Shares of EUR 1.00 (one Euro) each and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 262,067 (two hundred and sixty-two thousand and sixty-seven Euro);

3. OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 133.551, duly represented by Annick Braquet, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on April 29, 2009, declares to subscribe for 6,780 (six thousand seven hundred and eighty) new A Ordinary Shares and 62,631 (sixty-two thousand six hundred and thirty-one) new B Ordinary Shares of EUR 1.00 (one Euro) each and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 69,411 (sixty-nine thousand four hundred and eleven Euro); and

4. OCM EHY CSK Investments Ltd., a private limited company incorporated in the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, registered under number WK-225394, represented by Annick Braquet, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on April 29, 2009, declares to subscribe for 2,082 (two thousand and eighty-two) new A Ordinary Shares and 19,230 (nineteen thousand two hundred and thirty) new B Ordinary Shares of EUR 1.00 (one Euro) each and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 21,312 (twenty-one thousand three hundred and twelve Euro).

The aggregate amount of EUR 524,134 (five hundred and twenty-four thousand one hundred and thirty-four Euro) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which had been given to the undersigned notary.

As a result of the above, the term Shareholders, as defined at the beginning of this deed, shall hereinafter include OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l. and OCM EHY CSK Investments Ltd.

The Shareholders resolve to record that the shareholding in the Company is, further to the above increase in share capital, as follows:

|                                      |                                  |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| OCM Luxembourg POF IV S.à r.l. ....  | 17,346 A Ordinary Shares         |
|                                      | 160,248 B Ordinary Shares        |
| IPC/Baltimore (Cayman), L.P. ....    | 26,208 A Ordinary Shares         |
|                                      | 242,109 B Ordinary Shares        |
| OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l. .... | 6,780 A Ordinary Shares          |
|                                      | 62,631 B Ordinary Shares         |
| OCM EHY CSK Investments Ltd. ....    | 2,082 A Ordinary Shares          |
|                                      | 19,230 B Ordinary Shares         |
| Total: .....                         | <u>52,416 A Ordinary Shares</u>  |
|                                      | <u>484,218 B Ordinary Shares</u> |

### Version française

#### Sixième résolution

Les Associés approuvent et acceptent la souscription et la libération des nouvelles Parts Sociales Ordinaires A et des nouvelles Parts Sociales Ordinaires B de la manière suivante:

#### Souscription - Libération

Sur ces faits,

1. OCM Luxembourg POF IV S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 17.346 (dix-sept mille trois cent quarante-six) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A et 153.998 (cent cinquante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B de EUR 1,00 (un euro) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 171.344 (cent soixante-et-onze mille trois cent quarante-quatre euros);

2. IPC/Baltimore (Cayman), L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 26.208 (vingt-six mille deux cent huit) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A et 235.859 (deux cent trente-cinq mille huit cent cinquante-neuf) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B de EUR 1,00 (un euro) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 262.067 (deux cent soixante-deux mille soixante-sept euros);

3. OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.551, dûment représentée par Annick Braquet, employée privée, de résidence professionnelle à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2009, déclare souscrire à 6.780 (six mille sept cent quatre-vingt) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A et 62.631 (soixante-deux mille six cent trente-et-une) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B de EUR 1,00 (un euro) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 69.411 (soixante-neuf mille quatre cent onze euros); et

4. OCM HEY CSK Investments Ltd., a société à responsabilité limitée constituée aux Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Cayman, immatriculée sous le numéro WK-225394, dûment représentée par Annick Braquet, employée privée, de résidence professionnelle à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 29 avril 2009, déclare souscrire à 2.082 (deux mille quatre-vingt-deux) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A et 19.230 (dix-neuf mille deux cent trente) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B de EUR 1,00 (un euro) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 21.312 (vint-et-un mille trois cent douze euros).

Le montant total de EUR 524.134 (cinq cent vingt-quatre mille cent trente-quatre euros) est de suite à la disposition de la Société dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

En conséquence de ce qui précède, le terme Associés, tel que défini au début de cet acte, comprendra ci-après OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l. et OCM EHY CSK Investments Ltd.

Les Associés décident d'enregistrer que l'actionariat dans la Société se présente, suite à l'augmentation de capital social, de la manière suivante:

|                                      |                                            |
|--------------------------------------|--------------------------------------------|
| OCM Luxembourg POF IV S.à r.l. ....  | 17.346 Parts Sociales Ordinaires A         |
|                                      | 160.248 Parts Sociales Ordinaires B        |
| IPC/Baltimore (Cayman) L.P. ....     | 26.208 Parts Sociales Ordinaires A         |
|                                      | 242.109 Parts Sociales Ordinaires B        |
| OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l. .... | 6.780 Parts Sociales Ordinaires A          |
|                                      | 62.631 Parts Sociales Ordinaires B         |
| OCM EHY CSK Investments Ltd. ....    | 2.082 Parts Sociales Ordinaires A          |
|                                      | 19.230 Parts Sociales Ordinaires B         |
| Total: .....                         | <u>52.416 Parts Sociales Ordinaires A</u>  |
|                                      | <u>484.218 Parts Sociales Ordinaires B</u> |

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 mai 2009. Relation: LAC/2009/19845. Reçu douze euros (12,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009082937/242/118.

(090098903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

### **TCC Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 146.892.

#### STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth of June.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There being no manager of the Company willing to act as chairman the member present by proxy chose Mevlüde-Aysun TOKBAG to act as chairman of the meeting.

The chairman noted that TECNICREDITO CAYMAN, INC. had consented to the convening of the meeting without notice in accordance with the articles of association of the Company.

The chairman noted that the sole member holding all the shares carrying the right to vote at the meeting was present in person or by proxy and that accordingly a quorum was present and the chairman declared the meeting duly constituted.

There appeared the following person:

The company TECNICREDITO CAYMAN, INC., a company limited by shares incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at the offices of BCP BANK & TRUST COMPANY LTD., 3<sup>rd</sup> Floor, Strathvale House, 90 North Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I., registered with the Registrar of Companies Cayman Islands under the number 95314, duly represented by Mevlüde-Aysun TOKBAG, residing professionally at 69, boulevard de la Petrusse, L-2320 Luxembourg, Rechtsanwältin, by virtue of a proxy given on June 22, 2009.

The minutes of the said meeting, after having been signed by the proxy holder and signed "ne varietur" by the undersigned notary, will remain attached to the present minutes and will be filed at the same time with the registration authorities.



The appearing party is the sole member of the company TCC INVESTMENTS, LTD., a company limited by shares incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at the offices of BCP BANK & TRUST COMPANY LTD., 3<sup>rd</sup> Floor, Strathvale House, 90 North Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I., registered with the Registrar of Companies Cayman Islands under the number 89412 (the "Company").

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the undersigned notary to witness the following resolutions that it takes in its capacity as sole member of the Company:

I. The sole member of the Company has passed resolutions at a general meeting of the Company held on June 24, 2009 in Grand Cayman, Cayman Islands, in accordance with the laws of the Cayman Islands and the articles of association applying on the date of these resolutions, whereby it resolved to transfer the effective place of management of the Company to Luxembourg as from the date of this meeting and to restate the articles of association of the Company in order to adapt them to the Luxembourg company law dated August 10, 1915 as amended (the "Luxembourg Law").

II. The purpose of the present resolutions is to acknowledge and confirm the resolutions taken on June 24, 2009 in accordance with the laws of the Cayman Islands and to decide on further amendments required for the Company to comply with Luxembourg Law.

III. It results from the certificate issued by the Registrar of Companies of the Cayman Islands on 5 May 1999 that the Company has been duly incorporated in the Cayman Islands.

IV. Furthermore, it results from the minutes of an extraordinary general meeting held on June 24, 2009 that

- the above mentioned resolutions of the sole member of the Company have been validly adopted,
- the Company has taken all required resolutions and has realized all required steps under the laws of the Cayman Islands and the articles of association of the Company to validly transfer its effective place of management to the Grand Duchy of Luxembourg and to amend its articles of association,
- the legal personality has been maintained without discontinuance pursuant to the laws of the Cayman Islands and to the articles of association of the Company and that the Company has not been dissolved, including, without limiting the foregoing,
- the property of the Company continues to be the property of the Company subsequent to the transfer of the Company's effective place of management to the Grand Duchy of Luxembourg,
- the Company continues to be liable for the obligations of the Company subsequent to the transfer of the Company's effective place of management to the Grand Duchy of Luxembourg,
- an existing cause of action, claim or liability to prosecution by or against the Company is unaffected as a result of the transfer of the Company's effective place of management to the Grand Duchy of Luxembourg,
- a civil, criminal or administrative action or proceeding pending by or against the Company may be continued to be prosecuted by or against the Company subsequent to the transfer of the Company's effective place of management to the Grand Duchy of Luxembourg, and a conviction against, or ruling, or order or judgement in favour of or against, the Company may be enforced by or against the Company subsequent to the transfer of the Company's effective place of management to the Grand Duchy of Luxembourg.

V. It results from a certificate issued by KPMG Audit Portugal, on June 24, 2009, that no major or significant changes have occurred in the assets and liabilities of the Company from May 31, 2009 to June 24, 2009, that could affect in any manner the valuation of the net book value of the Company as of May 31, 2009, so that the net book value of the Company remains the same as of the date of this meeting and that such amounts to at least EUR 12,500.-, i.e. the minimum required corporate capital of a private limited liability company under Luxembourg Law.

VI. The appearing persons, represented as here above stated, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole member confirms that the effective place of management of the Company has been transferred from the Cayman Islands to the Grand Duchy of Luxembourg, without dissolution of the Company but with continuance of its legal personality with effect as from the date of this meeting, pursuant to a legal opinion issued by OGIER, Cayman lawyers, as of June 22, 2009.

*Second resolution*

The sole member confirms that the nationality of the Company has been subsequently changed and the Luxembourg nationality has been adopted as from the date of this meeting.

The Company acknowledges that it will have to be registered with the Luxembourg trade and companies register.

*Third resolution*

The sole member confirms that the Company shall operate under the form of a "société à responsabilité limitée" with the articles of association as stated below.

*Fourth resolution*

The sole member confirms that the financial statements of the Company as at May 31, 2009 being the closing accounts of the Company in the Cayman Islands have been approved.

Based on a certificate issued by KPMG Audit Portugal, on June 24, 2009, stating that no major or significant changes have occurred in the assets and liabilities of the Company from May 31, 2009 to June 24, 2009 the financial statements of the Company as at May 31, 2009 shall be from an accounting and tax point of view the opening accounts of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg and that such amounts to at least EUR 12,500.-, i.e. the minimum required corporate capital of a private limited liability company under Luxembourg Law.

A copy of these financial statements and of the certificate, after having been signed by the proxyholder and signed "ne varietur" by the undersigned notary, will remain annexed to these minutes to be filed with the registration authorities.

*Fifth resolution*

The sole member resolves as a special resolution to adopt "TCC INVESTMENTS S.à r.l." as the new corporate name of the Company.

*Sixth resolution*

As a consequence of the transfer of the effective place of management of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg the sole member confirms to adopt the following memorandum and articles of association:

**Chapter I. Name, Registered Office, Corporate Purpose, Duration**

**Art. 1. Form - Name.** There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the units in the future, a Luxembourg company in the form of a limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name of "TCC INVESTMENTS S.à r.l." (hereinafter referred to as the "Company").

**Art. 2. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Grand Cayman, Cayman Islands.

It has its effective place of management in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The place of effective management may be transferred to any other place by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for by amendments to the Articles.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad provided that its registered office remains in the Cayman Islands.

**Art. 3. Corporate Purpose.** The objects of the Company are unrestricted and include, without limitation, to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, option or in any other way.

The Company shall have and be capable of exercising all the functions of a natural person of full capacity irrespective of any question of corporate benefit as provided by Section 27 (2) of the Companies Law (Revised) of the Cayman Islands.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation and to companies of the group, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

Without prejudice to the generality of the object of the Company, this latter may do all or any of the following:

- acquisition, possession, administration, sale, exchange, transfer, trade and investment in and alienation of shares, bonds, funds, notes, evidences of indebtedness and other securities, borrowing of money and issuance of notes therefore, as well as the lending of money;

- acquisition of income arising from the disposal or licensing of copyrights, patents, designs, secret processes, trademarks or other similar interests;

- rendering of technical assistance;

- participation in and management of other companies.

The Company may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds, notes, securities, debentures and certificates, provided that they are not freely negotiable and that they are issued in registered form only.

In a general fashion, the Company may carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Nothing in the preceding paragraphs shall permit the Company to carry on the business of a bank or trust company without being licensed in that behalf under the Banks and Trust Companies Law (Revised) of the Cayman Islands or to carry on insurance business from within the Cayman Islands or the business of an insurance manager, agent, sub-agent or broker without being licensed in that behalf under the Insurance Law (Revised) of the Cayman Islands or to carry on

the business of company management without being licensed in that behalf under the Companies Management Law (Revised) of the Cayman Islands.

The Company will not trade in the Cayman Islands with any person, firm or corporation except in furtherance of the business of the Company carried on outside the Cayman Islands, but nothing in this paragraph shall be so construed as to prevent the Company effecting and concluding contracts in the Cayman Islands and exercising in the Cayman Islands any of its powers necessary for the carrying on of its business outside the Cayman Islands.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II. Capital

**Art. 5. Capital.** The subscribed and issued share capital at the date of the adoption of these articles of association is five hundred thousand Euros (EUR 500,000.-) represented by five hundred thousand (500,000) corporate units having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, which has been entirely paid in.

**Art. 6. Corporate units.** Each unit gives right to one fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

The subscribed capital may be changed at any time by decision of the single member or, as the case may be, by decision of the meeting of the members deliberating in the same manner provided for amendments to these Articles of Association.

If the Company has at least two members, the corporate units are freely transferable between the members. In case of plurality of members, the transfer of units inter vivos to non-members is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the Company's capital.

In case of a sole member, the corporate units of the Company are freely transferable to non-members.

In the case of the death of a member the unit transfer to non-members is subject to the consent of members representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In this case, however, the approval is not required if the units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the Company.

The Company may repurchase its own units subject to the relevant legal dispositions.

The acquisition and disposal by the Company of units held by it in its own capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of member(s).

**Art. 7. Increase and reduction of capital.** The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the single member or by a resolution of the members voting with the quorum and majority rules set by the Articles of Association or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Association.

**Art. 8. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a member.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single member or any of the members does not put the Company into liquidation.

The single member or any of the members shall neither seize the assets of the Company nor initiate any action for insolvency against the Company.

## Chapter III. Managers, Board of Managers

**Art. 9. Managers.** The Corporation shall be managed by board of managers composed of at least one manager with A-signature and of at least one manager with B-signature. The managers need not be members. The managers are appointed and removed by the general meeting of members, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

**Art. 10. Board of Managers.** The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager, in Luxembourg, at the place indicated in the notice of meeting.

Written or verbal notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by telegram, telex, telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram, telex or telefax, or by e-mail another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing or by cable, telegram, telex or telefax, or by e-mail.

The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of the managers and at least one manager with B-signature are present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at meetings of the board of managers.

**Art. 11. Minutes of the Meetings.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman and by the secretary or by two managers.

**Art. 12. Powers.** The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Corporation in its interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Corporation and the representation of the Corporation for such management and affairs, with prior consent of the single member or of the general meeting of members, to any manager or managers of the board or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be managers, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

**Art. 13. Representation.** The Corporation shall be bound by

(i) the joint signature of one manager having A-signature and one manager having B-signature for any commitment concerning the acquisition or transfer of full or part of a fixed asset of the Corporation, any commitment concerning the financing by way of loan or by way of others similar instruments, or for any commitment exceeding ten thousand Euros (EUR 10,000.-),

(ii) the joint signature of any two of the managers of the Corporation for any commitment of or less than ten thousand Euros (EUR 10,000.-),

(iii) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers.

**Art. 14. Liability.** In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Corporation. As agents of the Corporation, they are liable for the correct performance of their duties.

#### Chapter IV. General Meeting of Members

**Art. 15. Power of the General Meeting.** Any manager may convene any general meeting of members of the Corporation.

Any regularly constituted meeting of members of the Corporation shall represent the entire body of members of the Corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Corporation.

If the Corporation has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

The annual general meeting of members shall be held annually at the registered office of the Corporation or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting within the six months following the close of the financial year.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these Articles of Incorporation may, at any time, be changed by the sole member or by a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the Corporation by a unanimous decision.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Resolutions of members can, instead of being passed at a general meeting of members, be passed in writing by all the members.

**Art. 16. Vote.** Each unit entitles to one vote in ordinary and extraordinary general meetings. A member may act at any general meeting by appointing another person as his proxy in writing.

The Corporation will recognize only one holder per unit; in case a unit is held by more than one person, the Corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to such unit until one individual/entity has been appointed as the sole owner vis-à-vis the Corporation.

#### Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits

**Art. 17. Financial Year.** The financial year of the Corporation shall begin on the first day of January and end on the last day of December of each year, except for the first business year, which commences on the date of incorporation of the Corporation and ends on the last day of December 2009.

**Art. 18. Distribution of Profits.** Each year at least five per cent (5%) of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth (10%) of the capital of the Corporation.

After allocation to the legal reserve, the sole member or the general meeting of members determines the appropriation and distribution of net profits.

The board of managers may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

### Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 20. Dissolution, Liquidation.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of members resolving such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole member or of one of the members will not bring the Company to an end.

Once the liquidation is closed, the remaining assets of the Company shall be allocated to the members proportionally to the units they hold in the Company.

**Art. 21. Miscellaneous.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Companies Law (Revised) of the Cayman Islands and the provisions of the Commercial Companies Act of Luxembourg dated 10 August 1915, as amended.

#### *Seventh resolution*

The sole member resolves to fix the effective place of management of the Company at L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, with effect as from the date of adoption of these articles of association.

#### *Eighth resolution*

The sole member confirms that the number of the managers has been fixed at five (5) managers having A-signature and two (2) managers having B-signature.

2) The current managers of the Company will remain as managers having A-signature:

- Mr. Mario Raul Leite Santos, banking manager, residing professionally at Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbon,
- Mr. Manuel Cardoso Pinto Martha, banking manager, residing professionally at Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbon,
- Mr. Manuel Carlos de Carvalho Fernandes, banking manager, residing professionally at Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbon,
- Mr. Joao Manuel Mora de Ibérico Nogueira, banking manager, residing professionally at Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbon,
- Mr. Vitor Manuel Farinha Nunes, banking manager, residing professionally at Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbon.

2) The following managers having been appointed as having B-signature:

- Mr. Georges Gudenburg, lawyer, born on November 25, 1964, residing professionally at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Petrusse,
- Mr Pierre Metzler, lawyer, born on December 28, 1969, residing professionally at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Petrusse,

as managers of the Company for a period ending at the closing of the annual general meeting of members to be held in 2009.

#### *Transitory Provisions*

The first accounting year in the Grand Duchy of Luxembourg shall begin on the date of the adoption of these articles of association and shall terminate on 31 December 2009.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the adoption of these articles of association are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the said person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Puisqu'il n'y a pas de gérant de la Société disposé à agir en tant que président, le membre présent par procuration a choisi Mevlüde-Aysun TOKBAG, pour agir en tant que président de la réunion.

Le président a noté que TECNICREDITO CAYMAN, INC. avait consenti à la convocation de la réunion, sans préavis, conformément aux statuts de la Société.

Le président a noté que l'associé unique détenant toutes les actions à droit de vote à la réunion était présent en personne ou par procuration et que le quorum était réuni et le président a déclaré la réunion dûment constituée.

A comparu:

La société TECNICREDITO CAYMAN, INC., une société par actions constituée selon le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au sein des bureaux de BCP BANK & TRUST COMPANY LTD., 3<sup>rd</sup> Floor, Strathvale House, 90 North Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I., immatriculée auprès du Registre des sociétés des Iles Cayman sous le numéro 95314, dûment représentée par Mevlüde-Aysun TOKBAG, avocat, demeurant professionnellement à 69, boulevard de la Petrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration du 22 juin 2009.

Le procès-verbal de cette assemblée, après avoir été signée par le mandataire et signée "ne varietur" par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de la société TCC INVESTMENTS, LTD., une société par actions constituée selon le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au sein des bureaux de BCP BANK & TRUST COMPANY LTD., 3<sup>rd</sup> Floor, Strathvale House, 90 North Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, B.W.I., immatriculée auprès du Asst. Registre des sociétés des Iles Cayman sous le numéro 89412 (La "Société").

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire d'acter les résolutions suivantes prises en sa capacité d'associé unique de la Société:

I. L'associé unique de la Société a adopté des résolutions écrites lors d'une assemblée générale de la Société le 24 juin 2009, au Grand Cayman, Isles Cayman, conformément au droit des Iles Cayman et des statuts en vigueur au jour de ces résolutions, par lesquels il a résolu de transférer le lieu de direction effective de la Société au Luxembourg à partir de la date de cet acte et de modifier les statuts de la Société afin de les adapter à la loi luxembourgeoise des sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi luxembourgeoise").

II. L'objectif des résolutions présentes est de reconnaître et confirmer les résolutions prises le 24 juin 2009 en concordance avec les lois des Iles Cayman et de décider de nouveaux amendements nécessaires afin que la Société soit en conformité avec la Loi luxembourgeoise.

III. Il résulte du certificat transmis par le Registre des Sociétés des Iles Cayman du 5 mai 1999 que la Société a été dûment constituée aux Iles Cayman.

IV. De plus, il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2009 que:

- les résolutions écrites ci-dessus de l'associé unique de la Société ont été adoptées.
- la Société a pris toutes les résolutions nécessaires et a réalisé toutes les démarches nécessaires relatives à la loi des Iles Cayman et aux statuts de la Société, pour valider le transfert de son lieu de direction effective au Grand-Duché de Luxembourg et amender ses statuts.
- la personnalité juridique de la Société a été maintenue sans arrêt suivant les lois des Iles Cayman et les statuts de la Société, et la Société n'a pas été dissoute, sans limiter le précédent.
- la propriété de la Société continue à être la propriété de la Société après la migration.
- la Société continue à être responsable des obligations de la Société, après la migration.
- une action existante, la réclamation ou la responsabilité à la poursuite par ou contre la Société est inchangée suite à la migration.
- une action civile, criminelle ou administrative ou une procédure pour ou contre la Société pourra continuer à être poursuivie par ou contre la Société après la migration au Grand-Duché de Luxembourg et une condamnation, ou décision, ou ordre ou jugement pour ou contre la Société peut toujours être poursuivie pour ou contre la Société après la migration.

V. Il résulte du certificat transmis par KPMG Audit Portugal, le 24 juin 2009, que aucun changement majeur ou significatif s'est produit dans l'actif ou le passif de la Société depuis le 31 mai 2009 au 24 juin 2009, qui pourrait affecter d'une quelconque façon l'évaluation de la valeur comptable nette de la Société à partir de 31 mai 2009, de telle façon que la valeur comptable nette de la Société reste le même à partir de la date de la présente réunion et que ces montants s'élevant au moins à EUR 12.500, c'est-à-dire le capital social minimum requis d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois.

VI. La partie comparante, représentée comme ci-dessus a requis le notaire soussigné afin d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique confirme que le lieu de direction effective de la Société a été transféré des Iles Cayman au Grand-Duché de Luxembourg, sans dissolution de la Société, mais avec continuation de sa personnalité juridique avec effet à partir de la présente réunion, suivant un avis juridique de OGIER, avocats des Iles Cayman, en date du 22 juin 2009.

#### *Seconde résolution*

L'associé unique confirme que la nationalité de la Société a été par conséquent changée et la nationalité luxembourgeoise a été adoptée à partir de la présente réunion.

Il est noté que la société devra être enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés du Luxembourg.

#### *Troisième résolution*

L'associé unique confirme que la Société opérera sous la forme d'une "société à responsabilité limitée" suivant les statuts tels qu'exposés ci-dessous.

#### *Quatrième résolution*

L'associé unique confirme que les comptes de la Société au 31 mai 2009, étant les comptes de clôtures de la Société aux Iles Cayman, ont été approuvés.

Sur base du certificat émis par KPMG Audit Portugal, le 24 juin 2009 certifiant qu'aucun changement majeur ou significatif ne s'est produit dans l'actif et le passif de la Société du 31 mai 2009 au 24 juin 2009, les comptes de la Société au 31 mai 2009 seront, d'un point de vue comptable et fiscal, les comptes d'ouverture de la Société au Grand-Duché de Luxembourg et que ces montants s'élevant au moins à EUR 12.500, c'est-à-dire le capital social minimum requis d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois.

Une copie de ces comptes et du certificat, après avoir été signé par le mandataire et signé "ne varietur" par le notaire soussigné, restera annexé au présent procès-verbal pour être enregistrée avec lui.

#### *Cinquième résolution*

L'associé unique décide par une résolution d'adopter "TCC INVESTMENTS S.à r.l." comme nouveau nom de la Société désormais.

#### *Sixième résolution*

Suite à au transfert du lieu de direction effective de la Société au Grand-Duché de Luxembourg l'associé unique adopte les statuts suivants:

### **Chapitre I<sup>er</sup> . Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme - Dénomination.** Il est créé entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales dans le futur, une société sous forme de société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous le nom de "TCC INVESTMENTS S.à r.l." (ci-après dénommée la "Société").

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans le Grand Cayman, Iles Cayman.

Elle a son lieu de direction effective au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le lieu de direction effective pourra être transféré en tout autre endroit par le biais d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses associés délibérant dans les conditions prévues par les amendements des articles.

La Société pourra avoir des bureaux ou des succursales, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, à condition que le siège social reste aux Iles Caymans.

**Art. 3. Objet Social.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise commerciale, industrielle, financière ou autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition de valeurs mobilières et de droits par voie de participation, d'apport, d'option ou de toute autre manière.

La Société pourra utiliser ses fonds pour investir dans des biens immobiliers, pour créer, administrer, développer et céder ses actifs tels qu'ils seront composés à une époque déterminée et plus particulièrement mais non limitativement, son portefeuille de titres de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, d'acquies par investissement, souscription, prise ferme ou option, tous titres, et tous droits de propriété intellectuelle, de les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autre et de recevoir ou d'accorder des licences relatives aux droits de propriété intellectuelle et d'accorder ou faire bénéficier aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte ou toute société du groupe, toute assistance, y compris assistance financière, prêts, avances ou garanties.

Sans préjudice quant à la généralité de l'objet de la Société, cette dernière pourra faire tout ou partie de ce qui suit:

- l'acquisition, la possession, l'administration, la vente, l'échange, le transfert, le commerce et l'investissement dans et l'aliénation d'actions, d'obligations, de fonds, de billets à ordre, de titres de créances et d'autres titres, l'emprunt d'argent et l'émission de titres de créances y relatifs, ainsi que le prêt d'argent;

- l'acquisition de revenus issus de l'aliénation ou de l'autorisation d'exploiter des droits d'auteurs, brevets, dessins, formules ou procédés secrets, marques ou, provenant d'activités similaires;

- l'assistance technique;

- la participation à et la gérance d'autres sociétés.

La Société pourra emprunter sous toute forme et procéder à l'émission privée d'obligations, billets à ordre, titres, certificats de toute nature, à condition qu'ils ne soient pas librement négociables et qu'ils soient émis sous forme nominative uniquement.

D'une manière générale, la Société pourra effectuer toute opération qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II. Capital

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit et émis à la date de l'adoption des présents statuts est fixé cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-) représenté par cinq cent mille (50.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, entièrement libérées.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

Le capital social souscrit peut, à tout moment, être modifié par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés le cas échéant délibérant comme en matière de modifications des Statuts.

Si la Société a au moins deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre les associés.

Le transfert de parts sociales entre vifs à des non associés est soumis à l'agrément des associés donné en assemblée générale des associés représentant au moins trois-quarts (3/4) du capital social de la Société.

Si la Société n'a qu'un associé, les parts sociales sont librement cessibles à des non associés.

En cas de décès d'un associé, le transfert de parts sociales à des non associés est soumis à l'agrément des titulaires de parts sociales représentant au moins trois quarts (3/4) des droits détenus par les associés survivants. Dans ce cas toutefois, l'approbation n'est pas requise si les parts sociales sont transmises soit aux héritiers ayant droit à la réserve légale soit au conjoint survivant.

Pour aucune raison et en aucun cas, les créanciers, successeurs légaux ou héritiers ne sont autorisés à saisir des actifs ou des documents de la Société.

La Société pourra, dans le respect des dispositions de la Loi, racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la cession par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés.

**Art. 7. Augmentation et réduction du capital.** Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou par décision des associés prise selon le quorum et les règles de majorité prévues par les présents statuts ou, le cas échéant, par les dispositions de la loi prévues pour la modification des statuts.

**Art. 8. Incapacité, faillite ou Insolvabilité d'un associé.** L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou tout associé n'entraîne pas la liquidation de la Société.

L'associé unique ou tout associé ne peut pas saisir les actifs de la Société ou tenter toute action en insolvabilité contre la Société.

## Chapitre III. Gérants, Conseil de Gérance

**Art. 9. Gérants.** La Société sera administrée par un conseil de gérance constitué d'au moins un gérant avec signature A et d'au moins un gérant avec signature B. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants sont désignés et révoqués par l'assemblée générale des associés qui précisera leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats ainsi que leur rémunération.

**Art. 10. Conseil de Gérance.** Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera responsable des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées d'associés.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou d'un gérant, au Luxembourg, au lieu indiqué dans la convocation à l'assemblée.

Une convocation écrite ou verbale de toute réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en circonstances d'urgence auquel cas la nature de ces circonstances devra être mentionnée dans la convocation à l'assemblée. Il pourra être renoncé à cette convocation par l'accord écrit ou par télégramme, télex, télécopie ou par e-mail de tout gérant. Une convocation séparée ne sera pas requise pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieux prescrits dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.



Tout gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de gérance en nommant en tant que mandataire un autre gérant par écrit ou par télégramme, télex, télécopie ou par e-mail.

Les votes pourront également être effectués par écrit ou par télégramme, télex, télécopie ou pare-mail.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des gérants et si au moins un gérant avec signature B sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Les résolutions prises par écrit, approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que des résolutions votées lors des réunions du conseil de gérance.

**Art. 11. Procès-verbal des réunions.** Les procès-verbaux de toute réunion du conseil de gérance devront être signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui présidera une telle réunion.

Des copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion devront être signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

**Art. 12. Pouvoirs.** Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser tous les actes d'administration et de disposition pour le compte et dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des associés seront de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut créer un ou plusieurs compartiments regroupant une partie des actifs et passifs de la Société conformément à la Loi sur la Titrisation.

Le conseil de gérance pourra déléguer ses pouvoirs de diriger la gestion journalière et les affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société pour une telle gestion et de telles affaires, avec le consentement préalable de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, à un ou plusieurs membres du conseil de gérance ou à tout comité (dont les membres n'auront pas à être gérants), délibérant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil de gérance déterminera. Il pourra également confier tous les pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui ne devra pas nécessairement être gérant, nommer et révoquer tous cadres et employés, et fixer leur rémunération.

**Art. 13. Représentation.** La Société sera engagée par

(i) la signature conjointe d'un gérant avec signature A et d'un gérant avec signature B pour tout engagement concernant l'acquisition ou la cession totale ou partielle d'un élément d'actif immobilisé de la Société, toute engagement concernant le financement par emprunt ou par d'autres instruments similaires, ou pour tout engagement excédant dix mille Euros (EUR 10.000,-),

(ii) la signature conjointe de deux gérants de la Société pour tout engagement d'un montant égal ou inférieur à dix mille Euros (EUR 10.000,-),

(iii) la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

**Art. 14. Responsabilité.** Dans l'exécution de leur mandat, les gérants ne seront pas personnellement responsables des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils seront responsables de l'exercice correct de leurs obligations.

#### Chapitre IV. Assemblée Générale des Associés

**Art. 15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés.** Tout gérant peut convoquer toute assemblée générale des associés.

Toute assemblée régulièrement constituée des associés de la Société représente l'intégralité des associés de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la Société.

Si la Société n'a qu'un associé, cet associé unique exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale.

L'assemblée générale annuelle des associés se réunit annuellement au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg à préciser dans la convocation pour l'assemblée, endéans les six mois qui suivent la clôture de l'année sociale.

Sauf disposition contraire de la loi, les résolutions prises lors d'une assemblée des associés régulièrement convoquée seront adoptées à la majorité simple des associés présents et prenant part au vote.

Le capital social et les autres dispositions des présents statuts peuvent, à tout moment, être modifiés par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par une majorité des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés peuvent changer la nationalité de la Société par une décision prise à l'unanimité.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés, et s'ils constatent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés.

**Art. 16. Votes.** Chaque part sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Tout associé peut participer à toute assemblée générale en donnant procuration par écrit à toute personne.

La Société ne reconnaîtra qu'un titulaire par part; lorsqu'une part est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme le seul propriétaire en relation avec la Société.

### Chapitre V. Exercice social, Répartition des Bénéfices

**Art. 17. Exercice Social.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année, sauf pour le premier exercice social qui commence au jour de la constitution de la Société et se termine le dernier jour du mois de décembre 2009.

**Art. 18. Répartition des Bénéfices.** Chaque année cinq pour cent (5%) au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des associés décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

Le Conseil de gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

### Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 19. Dissolution, Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des associés décidant la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Le décès, la suspension des droits civils, la banqueroute ou la faillite de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettra pas fin à l'existence de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement aux parts qu'ils détiennent dans la Société.

**Art. 21. Divers.** Tous les points non régis par ces statuts seront déterminés en conformité avec la loi sur les sociétés commerciales (révisée) des Isles Cayman et les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

#### *Septième résolution*

L'associé unique décide de fixer le lieu de direction effective de la Société à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, avec effet à partir de la date d'adoption des présents statuts.

#### *Huitième résolution*

L'associé unique confirme que le nombre de gérants est fixé à cinq (5) gérants avec signature A et deux (2) gérants avec signature B.

1) Les gérants actuels de la Société continueront à exercer la fonction de gérant avec signature A:

- M. Mario Raul Leite Santos, dirigeant de banque, demeurant professionnellement à Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbonne,

- M. Manuel Cardoso Pinto Martha, dirigeant de banque, demeurant professionnellement à Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbonne,

- M. Manuel Carlos de Carvalho Fernandes, dirigeant de banque, demeurant professionnellement à Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbonne,

- M. Joao Manuel Mora de Ibérico Nogueira, dirigeant de banque, demeurant professionnellement à Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbonne,

- M. Vitor Manuel Farinha Nunes, dirigeant de banque, demeurant professionnellement à Avenida 24 de Julho, 98, 1200-870 Lisbonne.

2) Les gérants suivants ont été désignés comme ayant la signature B:

- M. Georges Gudenburg, avocat, né le 25 novembre 1964, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse,

- M. Pierre Metzler, avocat, né le 28 décembre 1969, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse,

comme gérants de la Société pour une période se terminant lors de l'assemblée générale des associés qui approuvera les comptes en 2009.

*Disposition transitoire*

La première année comptable au Grand-Duché de Luxembourg commencera à la date d'adoption des présents statuts et se terminera le 31 décembre 2009.

*Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toute forme incombant à la Société suite à l'adoption de ces statuts sont estimées approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête des parties comparantes susnommées, et dûment représentées, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture et traduction du document faite en langue connue de la personne mandatée, ladite personne a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: M.-A. Tokbag et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juin 2009. Relation: LAC/2009/25402. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009083527/5770/579.

(090100107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2009.

---

**TCC Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 146.892.

Il se dégage de l'acte d'assemblée générale extraordinaire de la société "TECNICREDITO CAYMAN, INC.", n° 1123/2009 du 25 juin 2009, reçu par-devant Me Martine SCHAEFFER, qu'il a été procédé comme suit:

- L'Assemblée a décidé de transférer le lieu de direction effective de la société "TECNICREDITO CAYMAN, INC." au Luxembourg;

- L'Assemblée a décidé de changer la dénomination de la société en "TECHNICREDITO CAYMAN S. à r.l.";

- L'Assemblée a décidé de fixer le lieu de direction effective à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

Il en résulte en conséquence que l'associé de la TCC INVESTMENTS S. à r.l. est la société TECNICREDITO CAYMAN S. à r.l., avec siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009083529/5770/20.

(090100107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2009.

---

**Ceraminvest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 17.177.

L'an deux mil neuf, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de la société anonyme CERAMINVEST S.A., dénommée ci-après "la Société", ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 17177, constituée suivant acte reçu par Maître André PROST, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 27 novembre 1979, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 23 du 4 février 1980, et dont les statuts ont

été modifiés en dernier lieu suivant extrait des résolutions de l'assemblée générale du 11 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1160 du 13 décembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie POOS, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

L'Assemblée élit comme scrutateur Madame Evelynne GUILLAUME, diplômée ès sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois mille deux cents (3200) actions représentatives de l'intégralité du capital social de trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La durée de la société est illimitée."

2. Divers

IV) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix la résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité:

*Résolution unique*

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La durée de la société est illimitée."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les comparants prémentionnés ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire.

Signé: Braun, Poos, Guillaume, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mai 2009. LAC/2009/20654. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009082931/9127/53.

(090098683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

**Moulin Finance, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 81.332.

L'an deux mille neuf.

Le quinze juin.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MOULIN FINANCE, ci-après dénommée la "Société", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B 81332, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 929 du 26 octobre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul MARX, docteur en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur David SANA, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Raphaël ROZANSKI, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1) Augmentation du capital de la Société à concurrence de EUR 145.000,- pour le porter de son montant de EUR 31.000,- à EUR 176.000,- par l'émission de 1.450 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2) Souscription des 1.450 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune par l'actionnaire unique, Monsieur Filippo DOLLFUS, demeurant à Chesa Steinboch, CH-7522 La Punt Chamuesch, Suisse, et libération intégrale desdites actions par apport en nature à concurrence de EUR 145.000,- d'une créance certaine, liquide et exigible due par la Société à cette dernière.

3) Réduction du capital de la Société à concurrence de EUR 135.800,- pour le réduire de son montant de EUR 176.000,- à EUR 40.200,- par la suppression de 1.358 actions d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune détenues par l'actionnaire unique, par l'amortissement des pertes de la Société à concurrence de EUR 135.707,19, et par l'affectation de EUR 92,81 au crédit du compte-courant existant entre l'actionnaire unique et la Société.

4) Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à quarante mille deux cents Euros (EUR 40.200,-) représenté par quatre cent deux (402) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune."

5) Divers.

II Que l'actionnaire représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée "ne varietur" par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera gardée à l'étude de celui-ci.

La procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la Société à concurrence de cent quarante-cinq mille Euros (EUR 145.000,-) pour le porter de son montant de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à cent soixante-seize mille Euros (EUR 176.000,-) par l'émission de mille quatre cent cinquante (1.450) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

*Souscription - Paiement*

Les mille quatre cent cinquante (1.450) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune sont souscrites par l'actionnaire unique Monsieur Filippo DOLLFUS, demeurant à Chesa Steinboch, CH-7522 La Punt Chamuesch, Suisse, et libérées intégralement par l'apport en nature à concurrence de cent quarante-cinq mille Euros (EUR 145.000,-) d'une créance certaine, liquide et exigible due par la Société à cette dernière.

Un rapport d'évaluation a été établi par la société à responsabilité limitée RSM AUDIT LUXEMBOURG S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 113621, avec siège social à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, dans lequel l'apport a été décrit et évalué.

La conclusion de ce rapport est la suivante:

"Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser qu'au moment de l'augmentation de capital, la valeur de la créance apportée (soit EUR 145.000) ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur des actions de MOULIN FINANCE S.A. émises en contrepartie, soit 1.450 actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune".

Le rapport après avoir été signé "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte et sera soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La preuve de la propriété juridique de l'apport a été apportée au notaire instrumentant.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital de la Société à concurrence de cent trente-cinq mille huit cents Euros (EUR 135.800,-) pour le réduire de son montant de cent soixante-seize mille Euros (EUR 176.000,-) à quarante mille deux cents

Euros (EUR 40.200,-) par la suppression de mille trois cent cinquante-huit (1.358) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune détenues par l'actionnaire unique, par l'amortissement des pertes de la Société à concurrence de cent trente-cinq mille sept cent sept Euros et dix-neuf Cents (EUR 135.707,19), et par l'affectation de quatre-vingt-douze Euros et quatre-vingt-un Cents (EUR 92,81) au crédit du compte-courant existant entre l'actionnaire unique et la Société.

#### Troisième résolution

Suite à l'augmentation et diminution de capital, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à quarante mille deux cents Euros (EUR 40.200,-) représenté par quatre cent deux (402) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune."

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cents Euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MARX - SANA - ROZANSKI - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 juin 2009. Relation GRE / 2009/2255. Reçu soixante quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 2 juillet 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009082861/231/90.

(090098702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

#### **Glooscap SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 65.183.

L'an deux mil neuf, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de la société anonyme GLOOSCAP SA, dénommée ci-après "la Société", ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65183, constituée suivant acte reçu par Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, en date du 11 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 680 du 23 septembre 1998, et dont les statuts ont été modifiés suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenues le 6 septembre 2001, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 286 du 20 février 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie POOS, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

L'Assemblée élit comme scrutateur Madame Evelyne GUILLAUME, diplômée ès sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les deux mille cinq cents (2500) actions représentatives de l'intégralité du capital social de trois millions huit cent soixante-quinze mille euros (EUR 3.875.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Abandon du statut de société holding; suppression dans les statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

2. Modification subséquente de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

Elle pourra en outre investir dans l'acquisition de marques, brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit.

Elle pourra emprunter sous toutes les formes."

3. Modification de l'article 3 des statuts pour supprimer les alinéas relatifs au capital autorisé et pour ajouter l'alinéa suivant:

"Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la société."

4. Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la société sont détenues par un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive."

5. Modification de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du conseil d'administration lui sont dévolus.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque forme que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante."

6. Modification de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration ou de l'administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs."

7. Divers

IV) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide d'abandonner le statut de Holding 1929, de supprimer dans les statuts toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés Holding, et de transformer la Société en société de participations financières, pleinement imposable, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

Elle pourra en outre investir dans l'acquisition de marques, brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit.

Elle pourra emprunter sous toutes les formes."

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour supprimer les alinéas relatifs au capital autorisé et afin d'ajouter l'alinéa libellé comme suit: "Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la société."; de sorte que l'article 3 aura désormais la teneur suivante:

"Le capital souscrit est fixé à trois millions huit cent soixante-quinze mille Euros (EUR 3.875.000,-), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions d'une valeur nominale de mille cinq cent cinquante Euros (EUR 1.550) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales et rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés.

La société pourra acquérir pour son compte ses propres actions dans les conditions prévues par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales suite à la demande écrite d'un actionnaire notifiée à la société quinze jours à l'avance.

Cette acquisition ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y comprise la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société à titre de primes d'émission.

Le prix de rachat sera calculé sur base de l'actif social net et sera fixé au moment de l'acquisition par le Conseil d'Administration, qui peut déléguer tous pouvoirs à ces effet à un ou plusieurs de ses membres.

Les actions rachetées n'ont aucun droit de vote et ne donnent pas droit à la distribution d'un dividende ou du produit de liquidation.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la société."

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la société sont détenues par un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive."

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du conseil d'administration lui sont dévolus.



De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque forme que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante."

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration ou de l'administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs."

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les comparants prémentionnés ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire.

Signé: Braun, Poos, Guillaume, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2009. LAC/2009/20281. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009083799/9127/181.

(090098694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

#### **Spyros Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 86.014.

L'an deux mille neuf, le quatorze mai.

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "SPYROS Holding S.A.", avec siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 805 du 28 mai 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 86.014, au capital social de trois cent mille euros (EUR 300.000,00), représenté par trois cents (300) actions de mille euros (EUR 1.000,00) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ludovic GAVATZ, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Laurence TRAN, employée privée, demeurant à Rollingen/Mersch.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Spyridon KAROS, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la liquidation de la société.
3. Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
4. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution de la société anonyme holding "SPYROS Holding S.A.".

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme holding "SPYROS Holding S.A.".

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

"PRIMERAS INVERSIONES INTERNACIONAL S.A.", société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola, The Ellen L. Skelton Building, Fisher's Estate, P.O. Box 3820, Road Town, inscrite au Registrar of Companies des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 369894.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire en fonction, pour l'exercice de leurs mandats allant jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Gavatz, L. Tran, S. Karos, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 mai 2009. Relation LAC/2009/19675. Reçu douze euros (12,00 €).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 8 juin 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009082850/227/66.

(090098321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

**Biogas un der Atert Soc.Coopérative, Société Coopérative.**

Siège social: L-8508 Rédange-sur-Attert, 35, rue de Reichlange.  
R.C.S. Luxembourg B 94.288.

**Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 16.03.08**

**Punkt. 4. Verschiedenes.** Der Fusionsbetrieb G.A. Schuh & Coljon aus Ell, der am 1. Januar 2007 in Kraft getreten ist, hat seine Mitgliedschaft in der Kooperative beantragt, um somit die Mitgliedschaft von Herrn Schuh Jos und Coljon Francis aus Ell zu übernehmen, die beide in der oben genannten Fusion mitvertreten sind.

Der Vorstand hat die neue Mitgliedschaft einstimmig angenommen und wird die nötigen Schritte unternehmen um alle Dokumente dementsprechend umzuändern. Die Betriebe Schuh und Coljon sind somit nicht mehr als Einzelbetriebe Mitglied der Kooperative vertreten.

**Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 4.04.08**

**Punkt. 3. Verschiedenes.** Herr Goedert Fernand hat mitgeteilt dass er seine Mitgliedschaft in der Kooperative aufgibt da er seinen Betrieb an Sohn Goedert Ronny weitergibt. Somit übernimmt letztgenannter als alleiniger Betriebsbesitzer seine Mitgliedschaft.

Der Vorstand hat diese neue Situation zur Kenntnis genommen und wird die nötigen Schritte unternehmen, um alle Dokumente dementsprechend umzuändern.

**Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 19.05.08**

**Punkt. 2. Verschiedenes.** Der Fusionsbetrieb E.A. Goedert-Ries, der am 30. April 2008 in Kraft getreten ist, hat seine Mitgliedschaft in der Kooperative beantragt, um somit die Mitgliedschaft von Herrn Goedert Ronny und Ries Robert aus Ell zu übernehmen, die beide in der oben genannten Fusion mitvertreten sind. Titular der Gesellschaft ist Goedert Ronny.

Der Vorstand hat die neue Mitgliedschaft einstimmig angenommen und wird alle nötigen Schritte unternehmen um alle Dokumente dementsprechend umzuändern. Die Betriebe Goedert und Schuh sind somit nicht mehr als Einzelbetriebe Mitglied der Kooperative vertreten.

**Auszug aus dem Protokoll der Generalversammlung vom 28.05.08**

**Punkt. 2. Wahl um den freien Vorstandsposten.** Goedert Fernand hat am 5.05.08 seinen Rücktritt als Vizepräsident und Mitglied des Vorstandes mitgeteilt.

Simon Mike wird von der Generalversammlung in den Vorstand bestimmt.

**Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 8.02.09**

**Punkt. 3. Änderungen bei den Mitgliedern.** Herr Scholtus Fernand hat durch Brief mitgeteilt dass seine Frau am 1. Dezember 2008 seinen landwirtschaftlichen Betrieb übernommen hat und diesen seit dem 13. Januar 2009 mit seiner Tochter Laure leitet. Die Gesellschaft trägt den Namen „Christiane Scholtus und Tochter Laure Scholtus“.

Der Vorstand hat diese neue Situation zur Kenntnis genommen und wird alle nötigen Schritte unternehmen, um alle Dokumente dementsprechend umzuändern.

**Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 23.02.09**

**Punkt. 1. Postenverteilung des Vorstandes.** Die Verteilung der Vorstandsposten wurde wie folgt festgelegt:

|                |                                                             |
|----------------|-------------------------------------------------------------|
| Präsident:     | Gerekens Johny                                              |
| Vizepräsident: | Schaus Claude                                               |
| Kassierer:     | Simon Mike                                                  |
| Mitglieder:    | Kieffer Emil, Pletgen Henri, Sangers Freddy, Schroeder Léon |

**Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 23.03.09**

**Punkt. 2. Änderungen bei den Mitgliedern.** Herr Schroeder Léon hat durch Brief mitgeteilt, dass er in Pension getreten ist und somit seine Frau Monique alleiniger Betriebsbesitzer ist.

Der Vorstand hat diese neue Situation zur Kenntnis genommen und wird alle nötigen Schritte unternehmen, um alle Dokumente dementsprechend umzuändern.

**Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 7.04.09**

Erratum: Nicht die Mitgliedschaft von Ries Robert wurde im veröffentlichten Protokoll der Generalversammlung vom 20.04.04 ratifiziert sondern die von Ries Astrid.

**Auszug aus dem Protokoll der Generalversammlung vom 29.05.09**

**Punkt. 2. Neuwahl des Vorstandes und des Aufsichtsrates.** Austretende Vorstandsmitglieder: Schroeder Léon, Pletgen Henri, Sangers Freddy, Schaus Claude

Zur Wiederwahl stehen: Pletgen Henri, Sangers Freddy, Schaus Claude

Pletgen Henri, Sangers Freddy, Schaus Claude wurden von der Generalversammlung in den Vorstand wieder gewählt. Keine neuen Kandidaten standen zur Wahl zur Verfügung.

Austretende Aufsichtsratsmitglieder: Godelet Jean-Marie

Zur Wiederwahl stehen: Godelet Jean-Marie

Godelet Jean-Marie wird von der Generalversammlung in den Aufsichtsrat wieder gewählt. Keine neuen Kandidaten standen zur Wahl zur Verfügung.

**Punkt. 3. Änderung der Adresse der Kooperative (Art. 2. Sitz).** Der Wortlaut des Art. 2 Sitz wird folgendermaßen umgeändert:

Die Adresse der Genossenschaft lautet:

Biogas un der Atert, société coopérative, 35, rue de Reichlange, L-8508 Redange/Attert

Diese Änderung der Satzung wird von den versammelten Mitgliedern der Kooperative einstimmig angenommen.

### Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 15. Juni 2009

**Punkt. 2. Änderungen bei den Mitgliedern.** Herr Simon Emile hat durch Brief mitgeteilt, dass sein Sohn Mike den landwirtschaftlichen Betrieb am 31.10.2006 übernommen hat.

Der Vorstand hat diese neue Situation zur Kenntnis genommen und wird alle nötigen Schritte unternehmen, um alle Dokumente dementsprechend umzuändern.

Référence de publication: 2009082884/71.

(090098882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

### Horse Company Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5671 Altwies, 12, route de Filsdorf.

R.C.S. Luxembourg B 145.490.

L'an deux mille neuf, le huit juin.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

La société anonyme Partners Enchères S.A., établie et ayant son siège à L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clément, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 100.582,

ici représentée par Steve KRIER, employé privé, demeurant à L-5716 Aspelt, 6, rue de l'École, agissant en sa qualité d'administrateur unique, suite à une résolution prise lors d'une assemblée générale extraordinaire du 26 mai 2008, publiée au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 1697 du 10 juillet 2008,

associée unique de la société Horse Company SARL, avec siège social à L-5671 Altwies, 12, route de Filsdorf, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 145.490, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 24 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 831 du 17 avril 2009.

La comparante, représentée comme il est dit, prend la résolution suivante:

#### Résolution unique

L'associée unique décide de modifier l'objet social de la société et par conséquent l'article 3 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** La société a pour objet l'élevage de chevaux pour compte propre ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement."

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, représentée comme il est dit, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: KRIER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 16 juin 2009, REM/2009/785. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signe): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 3 juillet 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009082848/218/36.

(090098399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**Fiscal Reps Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.563.

—  
*Procès-Verbal*

*d'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/06/2009*

Est présent:

L'ensemble du capital est représenté par:

La société FISCAL REPS Limited . . . . . 100 parts

10, Fenchurch Avenue

GB-EC3M 5BN Londres (Royaume-Uni)

L'associé unique présent se reconnaît dûment convoqué. Constatant que l'entièreté des parts représentatives du capital est présentée, l'Assemblée est apte à prendre toute décision.

Les Points à l'ordre du jour sont les suivants:

1. Démission de Monsieur Mike STALLEY en tant que gérant;
2. Nomination de Madame Ann STALLEY en tant que gérante;
3. Nomination de Madame Jayne-Ann COOMBE en tant que gérante;
4. Nomination de Madame Susan CREW en tant que gérante.

Les décisions prises sont les suivantes:

L'Assemblée accepte:

1. La démission de Monsieur Mike STALLEY, né le 9 mars 1971 à Kesgrave (Royaume-Uni), résident à 6, Green Lane Cottages, GB-GU10 2 PB Farnham (Royaume-Uni) du poste de gérant de la société FISCAL REPS Sàrl.

2. La nomination de Madame Ann STALLEY, née le 20 octobre 1958 à Ipswich (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, Rue Grande-Duchesse Charlotte, au poste de gérante de la société FISCAL REPS Sàrl. Pouvoir de signature: La société est valablement engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

3. La nomination de Madame Jayne-Ann COOMBE, née le 20 janvier 1968 à Pinetown (Afrique du Sud), avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, Rue Grande-Duchesse Charlotte, au poste de gérante de la société FISCAL REPS Sàrl. Pouvoir de signature: La société est valablement engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

4. La nomination de Madame Susan Wadie CREW, née le 14 août 1968 à Dhahran (Arabie saoudite), avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, Rue Grande-Duchesse Charlotte, au poste de gérante de la société FISCAL REPS Sàrl. Pouvoir de signature: La société est valablement engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

Ces décisions sortent leur effet à la date de ce jour.

Certifié conforme

Signature

Référence de publication: 2009082881/37.

(090098589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**en.co.tec., Engineering Contracting Technologies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7795 Bissen, 13, Z.A.C. Klengbousbiérg.

R.C.S. Luxembourg B 94.503.

L'an deux mil neuf, le seize juin.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en.co.tec, en développée: Engineering Contracting Technologies S.A., ayant son siège social à L-7795 Bissen, 13, Z.A.C. Klengbousbiérg

constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 16 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 822 du 7 août 2003,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 94.503.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Diana HOFFMANN, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Anita DOS SANTOS, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation de capital d'un montant d'un million d'euros (1.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de d'un million cent trente-sept mille euros (1.137.000,- EUR) à un montant de deux millions cent trente-sept mille euros (2.137.000,- EUR) par la création et l'émission de dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cents euros (100,- EUR) chacune.

2.- Souscription et Libération.

3.- Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts.

4.- Divers.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant d'un million d'euros (1.000.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de d'un million cent trente-sept mille euros (1.137.000,- EUR) à un montant de deux millions cent trente-sept mille euros (2.137.000,- EUR) par la création et l'émission de dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cents euros (100,- EUR) chacune.

*Deuxième résolution - Souscription - Paiement*

Après que les actionnaires ont renoncé à son droit de souscription préférentiel, se sont présentés:

(i) CLIMA PARTICIPATIONS S.A.R.L., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-3895 Foetz, Rue de l'Industrie, (RCS Luxembourg N° B 42.641)

ici représentée par Monsieur Max MAYER, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 15 mai 2009

CLIMA PARTICIPATIONS S.A.R.L., prénommée, a déclaré souscrire cinq mille (5.000) Nouvelles Actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un apport en numéraire d'un montant de cinq cent mille euros (500.000,- EUR);

(ii) Monsieur Paul WEIS, administrateur de sociétés, demeurant à L-7418 Buschdorf, 10, rue Belle Vue, ici représentée par Monsieur Max MAYER, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 16 mai 2009.

Monsieur Paul WEIS, prénommé, a déclaré souscrire a déclaré souscrire cinq mille (5.000) Nouvelles Actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un apport en numéraire d'un montant de cinq cent mille euros (500.000,- EUR).

Le montant d'un million d'euros (1.000.000,- EUR), est entièrement alloué au capital social et est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné, qui le confirme.

Ensuite, l'assemblée générale a décidé d'accepter lesdites souscriptions et lesdits paiements et d'attribuer les dix mille (10.000) actions nouvelles actions aux Souscripteurs conformément à leurs souscriptions telles que détaillées ci-dessus.

*Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions l'assemblée générale a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5, des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le capital social est fixé à deux millions cent trente-sept mille euros (2.137.000,- EUR), représenté par vingt et un mille trois cent soixante-dix (21.370) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été clôturée à 11.15 heures.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu des présentes à environ 2.000,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. HOFFMANN, A. DOS SANTOS, M. MAYER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 juin 2009. Relation: LAC/2009/23481. Reçu 75,- € (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009082862/206/76.

(090098679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**The Swatch Group Re (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5835 Alzingen, 10, rue Hondsbreck.

R.C.S. Luxembourg B 108.652.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
qui s'est tenue le 15 avril 2009 au siège social 10, rue Hondsbreck, L-5835 ALZINGEN à 11.00 heures*

*Résolution 1.*

L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Thomas Dürr, 44, rue d'Itzig, L-5852 Hespérange

Monsieur Patrick Reuter, 13, rue J.F. Kennedy, L-8141 Bridel

Monsieur Hanspeter Rentsch, 12, Bangertli, CH-2544 Bettlach

L'Assemblée accepte la démission de M. Edgar Geiser comme administrateur avec effet au 15.04.2009 et accepte la nomination de M. Thierry Kenel, 6, Chemin des Croisées, CH-1073 Mollie-Margot, comme administrateur avec effet au 15.04.2009.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 délibérant sur les comptes annuels de 2009.

*Résolution 2.*

L'Assemblée renouvelle le mandat du réviseur d'entreprises indépendant

- PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010 délibérant sur les comptes annuels de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2009082984/27.

(090098625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009.

---

**Société Anonyme des Eaux Minérales Gazéifiées de Beckerich S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8522 Beckerich, 8, Jos Seyler Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 93.692.

—  
L'affectation du résultat concernant la distribution d'un dividende relatif aux comptes annuels 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009082282/16.

(090098135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Macquarie Luxembourg Gas S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 24.850,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 101.699.

1. Par résolutions signées en date du 28 mai 2009, les associés ont décidé de nommer Rosa Villalobos, avec adresse professionnelle au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2. Suite au conseil de gérance tenu en date du 28 mai 2009, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2009.

Pour publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009082820/16.

(090097868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Perunna S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.275.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2009*

1. M. Sébastien ANDRE a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Mme Virginie DOHOGNE, administrateur de sociétés, née à Verviers (Belgique), le 14 juin 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Perunna S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009082534/17.

(090098285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Geplux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 78.228.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009082732/9.

(090097827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---

**Mobrini S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 37.646.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009082591/10.

(090098095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2009.

---